GRAND CONSEIL

Postulat - 26_POS_47 - Valérie Zonca et consorts au nom des Vert·e·s - Microplastiques dans le Léman: Y a le feu au lac

Texte déposé :

Une récente étude menée par des scientifiques de l'Université de Lausanne (UNIL) et de l'EPFL met en lumière une pollution aux microplastiques dans le Léman bien plus importante qu'estimé jusqu'à présent. Grâce à une nouvelle méthode d'analyse permettant de détecter des particules beaucoup plus petites que celles prises en compte par les méthodes traditionnelles, les scientifiques ont mesuré une pollution plastique jusqu'à 656 fois supérieure aux estimations précédentes.

Selon ces travaux, les fragments de plastique les plus petits représenteraient jusqu'à 97 % de la pollution plastique totale mesurée dans le lac. Jusqu'ici largement invisibles dans les analyses traditionnelles, ces particules de très petite taille soulèvent des préoccupations particulières en raison de leur capacité à interagir avec les organismes vivants. Les tests écotoxicologiques réalisés dans le cadre de cette étude indiquent que les concentrations mesurées atteignent un niveau susceptible d'avoir des effets préoccupants sur les organismes aquatiques. Des recherches supplémentaires restent néanmoins nécessaires afin d'évaluer précisément les conséquences de cette pollution sur les écosystèmes, ainsi que les éventuels risques pour la santé humaine.

Au-delà de la situation préoccupante mise en évidence dans le Léman, ces résultats interrogent également les méthodes utilisées pour surveiller la qualité de nos eaux. Si une part très importante de la pollution plastique échappe aux méthodes d'analyse actuellement utilisées, il paraît nécessaire de s'interroger sur l'adéquation des indicateurs et des techniques de mesure sur lesquels se fondent les autorités pour évaluer l'état des lacs et des cours d'eau vaudois.

Une surveillance efficace des milieux aquatiques suppose en effet de disposer de méthodes capables de refléter aussi fidèlement que possible la pollution réellement présente. Les avancées scientifiques récentes doivent dès lors pouvoir être prises en considération dans les dispositifs de suivi lorsque celles-ci permettent d'améliorer significativement la connaissance de l'état de nos eaux.

Par le présent postulat, le Conseil d'État est invité à étudier l'opportunité d'adapter et de compléter les méthodes et indicateurs utilisés pour surveiller la pollution des lacs et des cours d'eau vaudois, notamment en matière de microplastiques et de particules de très petite taille,

afin que les dispositifs de surveillance tiennent compte des avancées scientifiques et reflètent au mieux la pollution réellement présente dans les milieux aquatiques.

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Date de dépôt : 08.09.2026

Cosignatures :

1. Alberto Mocchi (VER)
2. Alexandre Rydlo (SOC)
3. Ariane Morin (VER)
4. Aude Billard (SOC)
5. Blaise Vionnet (V'L)
6. Cendrine Cachemaille (SOC)
7. Claire Attinger Doepper (SOC)
8. Claire Richard (V'L)
9. Claude Nicole Grin (VER)
10. Colin Wahli (VER)
11. Didier Lohri (VER)
12. Felix Stürner (VER)
13. Géraldine Dubuis (VER)
14. Isabelle Freymond (IND)
15. Jean Valentin de Saussure (VER)
16. Laurent Balsiger (SOC)
17. Martine Gerber (VER)
18. Mathieu Balsiger (PLR)
19. Muriel Thalmann (SOC)
20. Musa Kamenica (SOC)
21. Nathalie Jaccard (VER)
22. Nathalie Vez (VER)
23. Oleg Gafner (VER)
24. Patricia Spack Isenrich (SOC)
25. Pierre Fonjallaz (VER)
26. Rebecca Joly (VER)
27. Romain Pilloud (SOC)
28. Sandra Pasquier (SOC)
29. Sébastien Humbert (V'L)
30. Sébastien Kessler (SOC)
31. Stéphane Balet (SOC)
32. Théophile Schenker (VER)
33. Yannick Maury (VER)
34. Yolanda Müller Chabloz (VER)
35. Yves Paccaud (SOC)